

Alexandre Wattin

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE ENTRE RÉGIONS FRANÇAISES ET LÄNDER ALLEMANDS

*Une contribution au 50^e anniversaire
du traité de l'Élysée*



Préface

Pierre-Yves Le Borgn'

Président du groupe d'amitié France – Allemagne de l'Assemblée nationale
Député des Français de l'étranger

Allemagne

d'hier
et d'aujourd'hui

L'Harmattan

**LA COOPÉRATION
FRANCO-ALLEMANDE
ENTRE
RÉGIONS FRANÇAISES
ET LÄNDER ALLEMANDS**

Allemagne d'hier et d'aujourd'hui

Collection fondée et dirigée par Thierry Feral

L'Histoire de l'Allemagne, bien qu'indissociable de celle de la France et de l'Europe, possède des facettes encore relativement méconnues. Le propos de cette collection est d'en rendre compte.

Constituée de volumes facilement abordables pour un large public, tout en préservant le sérieux et l'érudition indispensables aux sciences humaines, elle est le fruit de travaux de chercheurs d'horizons très variés, tant par leur discipline, que leur culture ou leur âge.

Derrière ces pages, centrées sur le passé comme sur le présent, le lecteur soucieux de l'avenir trouvera motivation à une salutaire réflexion.

Dernières parutions

Marie Antoinette MARTEIL, *Bertha von Suttner (1843-1914), militante laïque, féministe, pacifiste*, 2014.

Christian SPIEKER, *L'Allemagne doit-elle éternellement payer pour ses voisins ?*, 2013.

Ralph KEYSERS, *L'enfance nazie. Une analyse de manuels scolaires (1933-1945)*, 2013.

Ludwig DERLETH, *Poèmes du coran franc*, 2013.

Didier CHAUVET, *Hitler et le pustch de la Brasserie. Munich, 8/9 novembre 1923*, 2012.

Ralph KEYSERS, *Der Stürmer, instrument de l'idéologie nazie*, 2012.

Marie-Laure CANTELOUBE, *Anna Seghers et la France*, 2012.

Jacques MEINE (sous la dir. de), *Edmond Vermeil, le germaniste (1878-1964). Du Languedocien à l'Européen*, 2012.

Evelyne BRANDTS, Rainer RIEMENSCHNEIDER, *Déchirures culturelles, expériences allemandes. Les rapports de civilisations dans l'œuvre de Catherine Paysan*, 2012.

Didier CHAUVET, *Le nazisme et les Juifs. Caractères, méthodes et étapes de la politique nazie d'exclusion et d'extermination*, 2011.

Ralph KEYSERS, *L'intoxication nazie de la jeunesse allemande*, 2011.

ALEXANDRE WATTIN

**LA COOPÉRATION
FRANCO-ALLEMANDE
ENTRE
RÉGIONS FRANÇAISES
ET LÄNDER ALLEMANDS**

**Une contribution au 50^e anniversaire
du traité de l'Élysée**

**Préface
Pierre-Yves Le Borgn'**

**Président du groupe d'amitié France – Allemagne
de l'Assemblée nationale
Député des Français de l'étranger**

The logo for L'Harmattan, featuring the publisher's name in a serif font with a stylized leaf or feather graphic integrated into the letter 'H'.

© L'HARMATTAN, 2014
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.harmattan.fr>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-343-03627-5
EAN : 978234306275

Alexandre Wattin – 2013

En application de la loi du 11 mars 1957 (article 41) et du code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, complétés par la loi du 3 janvier 1995, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans l'autorisation expresse de l'auteur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.

REMERCIEMENTS

Aux présidents des régions et ministres-présidents de Länder qui ont bien voulu apporter leur contribution à l'amitié franco-allemande en participant à l'élaboration de ce guide, ainsi que pour les photos aimablement fournies ou par leur photothèque, ou captées sur leur site avec leur autorisation.

PRÉFACE

Notre siècle sera le siècle des identités post-nationales ou ne sera pas. Le monde et les États qui le peuplent se développent et agissent sur les acquis de leur fondation nationale. La France révolutionnaire et républicaine a développé son centralisme sur la base des politiques pré-centralistes qu'avait posée la monarchie en imposant progressivement aux "provinces" des règles et des mesures communes. Le Saint-Empire romain germanique est le creuset de la forme fédérale de l'actuelle République allemande. Ce sont là des lieux communs utiles, qui rappellent combien un État et une nation sont conditionnés par leur histoire. Parfois cependant, au-delà de la continuité de l'Histoire, la politique impose un arbitrage qui n'est pas totalement dans la logique qui aurait dû alors prévaloir. La décision des chefs d'États et de gouvernements français et allemands en réaction aux vicissitudes de trois guerres particulièrement meurtrières, fait partie de ces décisions qui vont à l'encontre de l'inertie de l'histoire et qui donnent un nouveau cap à l'aventure collective.

Il y a cinquante ans, Konrad Adenauer et Charles de Gaulle signaient au palais de l'Élysée un traité de coopération et de réconciliation entre leurs deux pays. Outre l'acte de réconciliation symbolique, il proposait également une structure de développement pour les échanges entre élèves et étudiants, des réunions communes et des politiques publiques jetaient un pont par dessus le Rhin qui, après avoir été une frontière depuis l'avènement des États-nations, devenait alors un point de convergence avec le voisin.

Cinquante ans se sont écoulés depuis la signature du traité et le bilan est positif. Dans cet intervalle, les deux pays ont fait découvrir à leur jeunesse la terre du voisin, l'ont fait aimer (et les milliers de mariages franco-allemands en sont les témoignages les plus poignants) et ont pacifié le continent, en travaillant sans relâche à l'approfondissement de l'intégration européenne. Le prix Nobel de la paix, récemment décerné à l'Union européenne, est la récompense indiscutable de ce fléchissement positif de l'Histoire.

Cinq décennies de relation permettent aussi de tirer des enseignements pour l'avenir. L'amitié franco-allemande est certes devenue une réalité pour les Européens, mais elle n'en demeure pas moins une relation incomplète, qui nécessite un deuxième acte. Il faut passer à une étape de la relation où ce ne sont plus simplement les États et le tissu associatif qui font vivre l'amitié,

mais bien l'ensemble des acteurs publics qui, sous l'égide de droits en phase de convergence (comme le droit de la famille par exemple), transcendent la relation verticale qu'a souvent pris cet axe franco-allemand et "*l'horizontalisent*" à tous, personnes publiques et personnes privées.

Cette "*horizontalisation*" de la relation est délicate. La nécessité de faire converger nos droits de la famille est une évidence. Le besoin de coordination de nos politiques publiques également. Cela ne peut se faire, cependant, qu'en s'extrayant d'une relation qui ne ferait intervenir uniquement que les États. L'intégration européenne rime avec régionalisation et décentralisation. Cette nouvelle réalité doit être prise en compte par les acteurs de la relation franco-allemande. La politique continue de rapprochement doit intervenir là où une bonne part de la décision publique se situe : aux niveaux régional et communal.

Cette nouvelle forme de coopération au niveau des collectivités territoriales a longtemps été entravée par des cadres juridiques trop restrictifs ou insuffisamment sécurisés. En France, à l'opposé de l'Allemagne, dont la Loi Fondamentale permet une certaine indépendance des collectivités territoriales en matière de coopération internationale et transfrontalière, la doctrine a pendant longtemps été celle de l'absolu monopole des relations internationales par l'État. Dès les années vingt cependant, sous l'impulsion du ministre Clementel, la France se régionalise progressivement et après la seconde guerre mondiale, la question de la compétence des collectivités territoriales pour poursuivre des actions de coopération internationale est clairement posée. Ce n'est cependant qu'avec l'inscription de la décentralisation au programme du candidat Mitterrand et sa réalisation par le ministre Deferre que les collectivités vont se voir doter de la possibilité d'entretenir des relations bilatérales avec des collectivités territoriales étrangères. Cette possibilité, étendue par des circulaires interministérielles de 1985 et 1987, va être considérablement élargie en 1992 et 1996 par la création d'un cadre juridique en droit français pour la coopération décentralisée. Jusqu'à 2011, le cadre juridique de ce nouveau droit de la coopération française va s'étoffer jusqu'à permettre aujourd'hui des actions de coopération avec des collectivités étrangères aussi performantes et comparables à l'intercommunalité au niveau national.

Ce n'est donc finalement que depuis quelques années que les collectivités territoriales françaises et leurs groupements bénéficient d'un cadre juridique approprié pour leurs actions de coopération. Cette mise à niveau au regard du transfert des compétences à l'échelon des États européens était plus que nécessaire car là où l'État ne peut intervenir, les collectivités territoriales le peuvent selon le principe de subsidiarité inscrit dans le traité de Maastricht.

L'ouvrage présenté par l'ORFACE remplit en cela une mission importante d'information et de mise en relation. Il propose un état des lieux complet des coopérations existantes entre les régions françaises et

allemandes et est en cela une source d'échange de bonnes pratiques et d'inspiration pour les coopérations en devenir. En tant que député des Français d'Allemagne et d'Europe centrale, je soutiens avec conviction une telle démarche. La relation qu'Adenauer et De Gaulle ont noué il y a maintenant exactement cinquante ans doit s'enrichir de nouveaux acteurs. C'est sur cette idée que je vous engage à parcourir cet ouvrage remarquable et vous en souhaite une très enrichissante lecture.

Pierre-Yves Le Borgn'
Député des Français de l'étranger

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera dans des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. »

Lettre de Robert Schuman, mai 1950.

« L'Allemagne réunifiée est la puissance économique la plus forte des vingt-sept qui composent l'Union. Pour ne citer qu'un seul chiffre, elle représente 25 % du PIB de l'Union économique et monétaire à 16 pays. Cette dernière constitue, que l'on aime ou non, le lien le plus fort entre les pays européens qui partagent la même monnaie avec les droits mais aussi les devoirs que cela entraîne. Beaucoup en Europe ont trop tendance à l'oublier. »

Jacques Delors, 7 octobre 2010, célébration du 20^e anniversaire de la réunification allemande, Parlement Européen – Strasbourg.

« À bien des points de vue, l'Allemagne et la France sont marquées par des traditions et une histoire différentes. Cette diversité, quelles que soient les apparences, est une richesse. Les différences d'opinions conduisent en effet nécessairement à des compromis qui, à terme, constituent les ingrédients d'une politique commune » [...] « Pour tout dire, la relance de l'Europe, aujourd'hui indispensable, passe par une forte impulsion franco-allemande. »

Simone Veil et Hans-Gert Pöttering, tribune « Europe : relançons le moteur franco-allemand », In Le Monde, 15 septembre 2010.

« C'est avec Konrad Adenauer et Charles de Gaulle qu'a commencé la grande histoire de l'amitié franco-allemande, sans commune mesure dans le monde par sa diversité et son intensité. »

Guido Westerwelle vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, le 5 septembre 2012 à Bonn.

INTRODUCTION

À l'occasion de la commémoration du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée, l'Observatoire des Relations Franco-Allemandes pour la Construction Européenne (l'ORFACE) a voulu, par la rédaction de ce guide, présenter un indicateur de la coopération entre régions françaises et *Länder* allemands dans un domaine rarement traité et encore moins mis à l'honneur. Ce dossier se veut être un modeste témoignage des initiatives différentes entreprises au quotidien par les collectivités territoriales sans lesquelles l'amitié franco-allemande n'aurait pu s'épanouir.

Force est de constater néanmoins que de nombreuses régions portent peu d'intérêt à l'Allemagne. Cette situation semble d'autant plus incompréhensible que les statistiques économiques sont sans appel. Chiffres à l'appui, les données mises à disposition par Bercy révèlent explicitement que notre voisin d'outre-Rhin est incontournable pour la bonne santé de notre économie nationale. Un exemple parmi tant d'autres :

Le tourisme allemand¹ et les facteurs économiques s'y rattachant (emplois liés au tourisme, restauration, camping, etc.) illustrent, s'il le fallait, que les investissements financiers allemands sont capitaux pour notre marché intérieur et méritent un peu plus d'attention. Les recettes provenant directement des frais engagés par les touristes allemands en France sont des revenus financiers non négligeables et sur lesquels il me semble difficile de faire l'impasse. Pour l'année touristique 2012, ces recettes représentent plusieurs milliards d'euros de bénéfice.

Certes, l'externalisation des coopérations interrégionales vers d'autres continents (tels les BRICS²) a l'attrait de marchés prometteurs mais elle n'explique pas, pour autant, le désintérêt croissant des élites régionales pour le renforcement de la coopération avec les *Länder* allemands. Le peu de considération et d'intérêt pour la coopération bilatérale de ces dernières décennies me semble contre-productifs économiquement et périlleux politiquement.

Alors que nous continuons à subir les conséquences d'une crise économique mondiale sans précédent, il est plus que jamais nécessaire de

¹ Pages 28 à 49 du présent ouvrage.

² Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud

relancer le processus de coopération bilatérale et tout particulièrement celui entre régions et *Länder*.

À trop négliger nos partenaires allemands, ils se détacheront de « notre relation privilégiée » pour renforcer leur positionnement dans les instances de décision européennes et internationales avec d'autres partenaires que nous et au détriment des intérêts de la France.

Comme le soulignait à sa manière Pascal Lamy³, qui qualifiait l'Allemagne de « *pragmatique et nombriliste* » et la France de « *volontariste et narcissique* », « *lorsque le couple franco-allemand combine pragmatisme et volontarisme, ça marche ; lorsqu'il combine nombrilisme et narcissisme, rien ne peut fonctionner* ». CQFD !

Alexandre WATTIN
Président de l'Observatoire des Relations Franco-Allemandes
pour la Construction Européenne

³ Réunion-débat tenue le 25 février 2010 au sein de l'ambassade de France en Grande Bretagne. Il était alors directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce.

MÉTHODOLOGIE

Cet état des lieux, élaboré par l'Observatoire des Relations Franco-Allemandes pour la Construction Européenne, a pour objectif de restituer placer une image fidèle et actuelle du dynamisme et de la diversité des relations franco-allemandes au niveau régional. Il devrait assister toutes celles et ceux qui désirent approfondir ou découvrir des modèles de coopérations interrégionales.

Malgré l'intérêt suscité par notre démarche, quelques conseils régionaux ont jugé utile de ne pas apporter leur expérience et se sont abstenus de donner une suite favorable à nos demandes d'informations. Ce constat est regrettable mais confirme, s'il le fallait, une partie de notre analyse qui conclut sur le désintérêt de certaines régions françaises pour la coopération avec l'Allemagne.

Chaque fiche « régionale » de ce guide a été conçue avec le concours du service en charge de la coopération européenne (ou franco-allemande) au sein de chaque conseil régional. Nous avons également puisé dans les sources documentaires mises à notre disposition par le ministère des Affaires étrangères⁴ et le ministère des Finances⁵.

Ce guide a pour seule fin de refléter une vision globale et originale touchant aux relations bilatérales qu'entretiennent certaines régions françaises avec leurs homologues allemands et tente de correspondre à la réalité du terrain en démontrant l'impérieuse nécessité de relancer et renforcer la coopération avec les *Länder*.

Il permet également de découvrir la plus ou moins grande importance du couple franco-allemand au sein des politiques de coopération interrégionales.

Dans sa première partie, ce guide tente, 50 ans après la signature du traité de l'Élysée et 10 ans après le processus de Poitiers, d'être un sobre témoignage du dynamisme des relations et coopérations entre régions et *Länder*.

⁴ Site internet : France diplomatie ; Actions extérieures des collectivités territoriales

⁵ www.dgcis.gouv.fr/.../statistiques-tourisme/donnees-cles/chiffres-cles L'importance de la clientèle touristique allemande en France étant indéniable, il était essentiel d'y insérer des données statistiques déclinant cet impact au niveau régional. Les informations fournies proviennent de la Direction du tourisme pour l'année 2012.

La seconde partie répertorie (une fiche par région) un grand nombre d'informations sur les actions interrégionales menées, enrichies des coordonnées des services chargés de la coopération bilatérale. Les portraits et curriculum vitae de certains présidents de conseils régionaux, la liste des communes jumelées et enfin les statistiques sur le tourisme allemand par région complètent judicieusement ce document.

Quant à la dernière partie, elle recense les curriculum vitae des ministres-présidents des *Länder* actuellement en exercice, et qui ont bien voulu accepter de figurer dans cet ouvrage de référence.

Comme tout document de synthèse, ce guide n'est pas exempt d'éventuelles erreurs. L'ORFACE remercie et prie par avance les lecteurs de bien vouloir les lui signaler.

L'OBSERVATOIRE DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES POUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Philosophie fondatrice

En 2001, plusieurs acteurs des relations franco-allemandes, désireux de donner une impulsion nouvelle à la coopération franco-allemande en direction de la construction européenne, ont décidé de se réunir au sein d'une association : l'Observatoire des Relations Franco-Allemandes pour la Construction Européenne – ORFACE.

Leur ambition était de créer une association franco-allemande spécifique. Une sorte de courroie de transmission qui permettrait d'associer la société civile dans son ensemble, mais également les entreprises et les institutions, afin de rassembler solidairement acteurs connus et anonymes du monde franco-allemand dans le grand débat que représente la construction européenne dans l'esprit du traité de l'Élysée.

L'Observatoire des relations franco-allemandes pour la construction européenne mène de nombreuses actions sur le terrain pour développer les relations franco-allemandes à travers ses contacts avec les milieux politiques, économiques et culturels outre-Rhin, grâce aux relations personnelles qu'il entretient avec de nombreuses personnalités allemandes, par sa participation à des manifestations d'amitié franco-allemandes, par sa présence active sur le terrain.

L'ORFACE peut sous certaines conditions apporter son soutien actif à toutes les associations franco-allemandes qui travaillent au renforcement quotidien des liens entre nos deux pays. L'objectif est clair : il s'agit de renforcer la connaissance mutuelle de l'autre. Il cherche à satisfaire de la façon la plus exhaustive possible, à l'aide d'ouvrages de grande qualité, les attentes des passionnés des rapports franco-allemands.

L'ORFACE intensifie son action dans des domaines où il est déjà engagé en liaison avec les associations de coopération franco-allemandes intervenant à ses côtés, à savoir développer un travail de réflexion, d'analyse et de synthèse sur les grandes questions de société intéressant les deux pays.



L'ORFACE, qui souhaite toucher un public de plus en plus large, ne se limite pas à l'utilisation des médias traditionnels pour diffuser son message. Il anime son site afin de pouvoir répondre au plus grand nombre d'attentes et a mis en place le « Cercle des Hautes Études franco-allemandes pour l'Europe », think tank indépendant qui s'est donné pour mission de perpétuer le dialogue des idées entre l'Allemagne et la France dans le partage de la langue et de la culture française. Le Cercle réunit des personnalités issues de milieux sociaux, culturels et scientifiques différents. Tous de grands connaisseurs de la coopération bilatérale.

L'ORFACE informe au mieux les principaux responsables de la coopération franco-allemande de façon à ce que l'on puisse orienter ses interventions dans les secteurs spécifiques où son savoir-faire et son expérience seraient utiles.

C'est le champ d'intervention privilégié de l'Observatoire qui doit s'investir très largement, à travers toutes les régions de France, en direction de la société civile franco-allemande, afin d'être à l'écoute de ses projets et de ses besoins.

En 2003, l'association est officialisée en loi 1901 à l'occasion du 40^e anniversaire du traité de l'Élysée.

- **Extraits des statuts**

« ...L'Association a pour objet d'encourager, regrouper et soutenir toutes les initiatives de la coopération franco-allemande en faveur de la construction européenne. Son action se portera tant vers la société civile que vers les institutions de part et d'autre du Rhin.

Elle encourage les sentiments d'appartenance à la communauté internationale, la tolérance dans tous les domaines de la civilisation et l'idée de l'entente entre les peuples.

Ainsi, elle se consacre en outre à l'intégration européenne par les échanges d'idées entre la France et l'Allemagne, et ce, dans tous les domaines, conformément aux déclarations communes du président de la

République française, du chancelier de la République fédérale d'Allemagne et des deux parlements français et allemands lors de la session extraordinaire du 22 janvier 2003.

Les moyens d'action de l'association peuvent être concrétisés par des partenariats avec des institutions, par des publications, par des articles, par l'organisation de conférences, par des séminaires, par des promotions de partenariats franco-allemands dans tous les domaines, par des manifestations diverses, par un bulletin et un site Internet, par des rencontres afin de faciliter les contacts entre régions françaises et Länder allemands..... »

• **Le président de l'ORFACE**

Le président joue un rôle essentiel : c'est lui qui donne l'impulsion, qui est en contact avec des personnalités des deux pays, qui intervient (soit par lettres, soit par visites directes) auprès des personnes concernées chargées d'appliquer les décisions prises.

Son action est donc une mission très vaste qui nécessite à la fois une bonne perception des enjeux franco-allemands et une connaissance concrète de la coopération pour laquelle une structure souple, et facilement adaptable, semble offrir a paru le soutien le plus approprié. En ce sens, et pour suffire à sa vocation, il lui faut être au plus près des réalités tangibles.

Il est vrai que la coopération entre la France et l'Allemagne, dans l'esprit de ses fondateurs, est avant tout l'affaire des citoyens des deux pays, bien avant d'être celle des experts ou des analystes. C'est la raison pour laquelle il s'emploie à aller au contact direct des décideurs et, d'une manière générale, de tous ceux dont le savoir et l'engagement sont susceptibles d'aider à la réalisation d'objectifs définis par le traité.

Une coopération fondée sur l'amitié entre deux peuples, ainsi qu'il est ambitionné pour les liens privilégiés qui doivent unir la France à l'Allemagne, ne se divisant pas, il a par voie de conséquence été appelé à agir dans pratiquement tous les domaines relatifs à l'organisation du corps social. Ceci explique la multiplicité et la diversité de ses interventions, lesquelles ne sont en rien une dispersion de l'effort, mais une réponse réfléchie aux obligations qu'impose la mission attachée à l'ORFACE.

Pareillement, le président est amené à effectuer des déplacements fréquents en France et hors de France. Il participe à un très grand nombre de conférences, de colloques, de séminaires, de rencontres de toutes sortes, de manifestations et de cérémonies, non par goût excessif des apparitions publiques ou des mondanités, mais dans le souci de marquer la présence de l'ORFACE. Ainsi, il fait connaître la richesse de la coopération franco-allemande, témoigne de ses succès et explique par le discours les perspectives qu'elle ouvre.

Pour lui, les milliers d'associations franco-allemandes sont un potentiel de renouveau de la relation bilatérale, pour peu que leurs efforts soient

mieux connus et qu'ils soient démultipliés par les relais dont disposent les pouvoirs publics et les collectivités territoriales. Écouter, agir sur le terrain, dialoguer sont quelques exemples des actions menées pour mieux connaître le réseau en France et en Allemagne. Le président est toujours disponible et à l'écoute afin de relayer auprès des institutions, de part et d'autre du Rhin, les inquiétudes de la société civile.

- **Évolutions**

Structure très légère, l'ORFACE s'avère, au fil du temps, indispensable comme aiguillon et comme stimulateur des relations franco-allemandes. À la faveur de l'approfondissement des relations bilatérales, l'ORFACE s'est épanouie et a développé des compétences nouvelles. L'année 2003 vit ainsi la naissance de nombreuses actions et permit de développer de nombreux et nouveaux contacts. Tout au long de ces douze dernières années, l'ORFACE a su rester vigilant, afin de conserver le dynamisme qui prévaut jusqu'aujourd'hui.

- **Changement de statut**

La liberté d'association s'insère naturellement dans un ensemble qui est celui des libertés publiques et dont elle constitue un élément essentiel. Afin de s'assurer une certaine autonomie de décision, la présidence a décidé de continuer ses efforts pour poursuivre ses missions en faveur de l'amitié franco-allemande, sans pour autant choisir de se déclarer selon les statuts réglementaires de la Loi 1901. Conséquence directe sur son fonctionnement, l'ORFACE ne demande pas de subventions publiques.

- **Évènementiel**

Il serait fastidieux de dérouler une liste à la Prévert des nombreux événements auxquels l'ORFACE est invité à participer. Aussi, nous mettrons en lumière ceux qui couvrent le mieux les missions que nous nous sommes données. Toutes ses actions sont la preuve du dynamisme de l'ORFACE qui joue un rôle essentiel dans la promotion des relations multilatérales entre les institutions, les managers, le système scolaire et la jeunesse, et ce, afin de perpétuer la vigueur des échanges franco-allemands.

- **Perspectives**

La coopération franco-allemande ne doit pas être comprise de manière restrictive, c'est-à-dire centrée uniquement sur une coopération binationale, mais comme le moteur de la coopération européenne. Le réseau associatif est conscient de sa force (d'autant plus que bon nombre de partenariats se sont ouverts à des pays tiers y compris du centre et de l'est européen) trouvant par là une fenêtre de développement paneuropéen.

En effet, les liens géographiques naturels de l'Allemagne avec ses voisins, en particulier avec la Pologne, sont indéniables, de même que les liens d'amitiés historiques de la France et de l'Allemagne avec la Chine devraient être une source d'innovation, non seulement pour le bénéfice de chacun des deux pays, mais pour l'Europe tout entière.

Les jumelages et autres formules de partenariat avec la Hongrie, la République Tchèque et la Pologne, pour ne citer que ces quelques exemples, confortent leurs promoteurs dans l'idée que le rapprochement spontané des sociétés civiles peut devancer les décisions politiques. Dans cet esprit, l'ORFACE participe à la Coopération Franco Germano Chinoise, au Comité du Triangle de Weimar, ainsi qu'à un partenariat avec l'Ukraine, à l'ouverture vers l'Asie et les pays de l'Europe de l'Est et vers le Maghreb.

En retour, estime-t-on, les institutions politiques doivent encourager le volontariat franco-allemand car notre avenir européen, cette exception européenne qui se nourrit des diversités du continent, a pour premier cercle le dialogue entre les deux grandes nations continentales d'Europe.

Aujourd'hui, ce qui reste à développer en réalité entre les deux pays, ce n'est pas tant l'étendue de la coopération institutionnelle, ni même le nombre de partenariats, que les liens de confiance entre les populations, la connaissance réelle du partenaire économique sur le terrain, le rapprochement de la jeunesse française et allemande par la création, le sport et les arts.

Le réseau existe déjà, mais les mailles sont larges et le tissu humain peut être encore resserré entre les deux populations.

Les observateurs qui croient faire état d'un ralentissement de la relation franco-allemande ne font donc que décrire la surface des choses. Il peut y avoir des appréciations différentes entre partenaires, quelques grands dossiers européens l'ont montré ces derniers mois, et des compromis ont été finalement trouvés, mais s'il y a changement entre la France et l'Allemagne, il tient à la liberté du ton, à cette familiarité qui caractérise les collègues lorsqu'ils ont longtemps travaillé ensemble.

PREMIÈRE PARTIE

A- Réflexions sur la coopération franco-allemande

Il faut bien convenir que depuis 1963 les relations entre la France et l'Allemagne n'avaient pas connu que des progrès et qu'elles avaient donné lieu, aussi, à de nombreux revers. De fait, les déclarations d'intention sont monnaie courante et ont parfois bien du mal à se concrétiser entre atermoiements, retards ou difficultés techniques et administratives.

Citons deux exemples : tout d'abord, la question récurrente touchant à l'apprentissage de la langue du partenaire, qui agrmente régulièrement les ordres du jour des conseils ministériels franco-allemands. Par l'autonomie accordée à chaque *Land* en matière de formation, l'apprentissage du français en Allemagne reste faible (malgré l'initiative Plan de Sarrebrück⁶), et ce, par un manque manifeste d'intérêt pour promouvoir la langue du partenaire.

La langue allemande en France⁷, quant à elle, enregistre une constante diminution avec la volonté des pouvoirs publics de privilégier « le tout anglais », et ce n'était pas l'épiphénomène de Tokio Hôtel⁸ qui aurait pu y changer quelque chose. L'intérêt pour la langue de Goethe et la civilisation allemande s'est trouvé déconnecté dans l'esprit des Français⁹. Le renouvellement des générations, les nouvelles options choisies pour les loisirs, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont déplacé les perspectives d'échanges entre nos deux pays. À ce jour, aucune solution n'a été trouvée alors qu'il existe des pistes inexplorées qui

⁶ Le «Plan de sarrebrück 2003» prévoit un statut privilégié de la langue française dans le système scolaire au sein des Länder et de l'allemand au sein des écoles françaises. À l'issue de la réunion des recteurs d'académies avec les ministres de la Culture des Länder en juin 2013 à Hambourg, une première évaluation a été élaborée avec le résultat suivant : le nombre d'élèves apprenant l'allemand en France a été stabilisé. Le nombre d'élèves qui apprennent le français en Allemagne a augmenté depuis 2003.

⁷ Les 1001 raisons d'apprendre l'allemand – Éditions L'Harmattan - ISBN : 2-7475-2854-5

⁸ Le succès international de ce groupe de rock allemand auprès de leur jeune public avait réveillé un nouvel engouement pour la langue allemande. Ainsi, d'après l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, les inscriptions en première langue ou en seconde langue en faveur de l'allemand s'étaient multipliées chez les collégiens français.

⁹ C'est d'autant plus navrant lorsque l'on apprend que la Mongolie détient le record du monde, hors Allemagne, Autriche et Suisse, avec plus de 30 000 germanophones (soit 1 à 2 % de la population) ! In : Direct Matin n°968 du 7 novembre 2011 – Extrait de l'article de M. Bullig de la Frankfurter Rundschau.

pourraient faciliter et rendre plus ludique, auprès des jeunes, l'intérêt pour la langue du partenaire¹⁰.

Enfin, il avait été souhaité que se développe la coopération entre les secteurs privés : moins récurrente à l'ordre du jour des sommets bilatéraux ou des rencontres ministérielles, mais tout aussi cruciale dans le domaine économique.

Malheureusement, le manque de connaissance de la culture d'entreprise, de la langue et des modes de travail du partenaire, pose un problème majeur pour le renforcement de la coopération économique bilatérale. Une solution consisterait à développer davantage les stages et l'apprentissage par l'intermédiaire du Secrétariat franco-allemand des stagiaires professionnels¹¹.

Les 27 et 28 octobre 2003, beaucoup d'espoirs avaient été mis dans le contenu de la déclaration commune à Poitiers¹². Aussi fallait-il saluer avec optimisme la prise de conscience par Jacques Chirac et Gerhard Schröder, à l'occasion du 40^e anniversaire du traité de l'Élysée, du rôle des sociétés civiles dans la consolidation du rapprochement franco-allemand, de même que les initiatives – quoique tardives – décidées par les deux États pour faire rentrer le franco-allemand dans la vie quotidienne de leurs concitoyens. À ce titre, Joseph Rován¹³ ou Jacques Delors¹⁴ avaient déjà souligné en leur temps l'intérêt qu'il y aurait à établir des structures bilatérales de concertation permanentes sur les dossiers délicats – ou de mieux utiliser celles qui existent déjà dans les domaines économique, militaire ou culturel.

Les échanges de fonctionnaires ont déjà fait leurs preuves, mais ils ne concernent qu'une minorité de hauts fonctionnaires et n'apportent pas la plus-value nécessaire à un véritable « ancrage administratif franco-allemand ».

À l'infime mise en place de vecteurs rationnels dans les administrations nationales ou territoriales, on regrette l'absence du développement du facteur affectif qui pourrait se réaliser par un élargissement et une multiplication des

¹⁰ Voir les nombreuses contributions à ce sujet par l'Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France qui regroupe près de 3000 adhérents au niveau national. Elle regroupe des germanistes désireux de promouvoir la langue allemande.

¹¹ Le 5 février 1980, les gouvernements de la République française et de la République fédérale d'Allemagne ont signé une convention relative à l'organisation d'échanges de jeunes et d'adultes en formation professionnelle initiale et continue.

¹² Voir Annexe

¹³ Joseph Adolphe Rován (né *Joseph Adolph Rosenthal*, 25 juillet 1918, Munich - 27 juillet 2004, Saint-Christophe-les-Gorges, Cantal) est un historien français d'origine allemande. Il a été, entre autres, conseiller de Helmut Kohl et de Jacques Chirac.

¹⁴ Jacques Delors, né le 20 juillet 1925 à Paris, est un homme politique français. Il est ministre de l'Économie, des Finances et du Budget de 1981 à 1984, maire de Clichy-la-Garenne en 1983-1984, et est aussi connu pour son engagement européen : il est notamment président de la Commission européenne de 1985 à 1994. Donné favori à l'élection présidentielle française de 1995, il renonce à se présenter.

échanges à tous les niveaux de la coopération. En effet, rien de plus improductif qu'un agent parachuté seul dans une administration étrangère, au sein d'une équipe qui ne soit pas convaincue de l'intérêt de la coopération bilatérale.

À la lecture et l'analyse des rencontres bilatérales instaurées par le traité de l'Élysée depuis 1963¹⁵, on peut affirmer qu'elles ont permis, dans l'ensemble, un rapprochement effectif et efficace du point de vue institutionnel.

Depuis la réunification allemande en 1990, les rencontres entre gouvernements ont davantage insisté sur l'éducation et la culture, mais aussi sur les difficultés quotidiennes des citoyens des deux côtés du Rhin : environnement, divorces des couples binationaux, chômage, montée du racisme et de l'extrême droite, etc. Il est à mettre en exergue qu'elles ont surtout été l'occasion de rapprocher les acteurs institutionnels avec leur population. Il suffit de se souvenir du dernier sommet franco-allemand de Schwerin en 2002¹⁶, puis des célébrations du 21 et 22 janvier 2003 à Paris et à Berlin, pour constater l'intérêt que portaient les sociétés civiles de chaque côté du Rhin.

Néanmoins, il est à regretter que depuis 2003 le formalisme des conseils des ministres franco-allemands¹⁷ ne laisse plus aucune place à la société civile. Les réunions ne se passent plus qu'à Berlin ou à Paris, et rien n'est fait pour intéresser les citoyens de nos deux pays aux nombreux dossiers traitant de leur avenir et de celui de l'Europe. Aujourd'hui, il s'agit de traiter très sobrement les dossiers bilatéraux au détriment des « débordements » cordiaux, bains de foules, visites d'écoles, qui sont désormais du domaine du passé.

Aujourd'hui, l'amitié franco-allemande semble acquise et n'est plus un enjeu pour lequel il faut œuvrer au quotidien, mais une réalité ordinaire. Les populations française et allemande n'ont plus l'impression de participer à une œuvre historique, d'où une indifférence avérée pour le pays partenaire. Depuis quelques années déjà, le franco-allemand n'attire plus l'attention de nos concitoyens. Ils se désintéressent poliment des décisions politiques régulières prises en leur nom à ces conseils bilatéraux (au même titre que celles prises à Bruxelles par ailleurs). La coopération franco-allemande est devenue une affaire confidentielle qui ne semble intéresser plus personne, seule l'existence d'ARTE signale encore un quelconque lien visible du franco-allemand... Pour combien de temps encore ?

¹⁵ Rétrospectives franco-allemandes – Éditions L'Harmattan - ISBN : 978-2-296-09620-2

¹⁶ La coopération éducative et linguistique figurait parmi les principaux points à l'ordre du jour des 79^{es} consultations franco-allemandes menées à Schwerin le 30 juillet 2002.

¹⁷ Conformément à la Déclaration commune du 22 janvier 2003, signée à l'occasion du 40^e anniversaire du traité de l'Élysée, les Sommets franco-allemands, qui avaient lieu sur une base bisannuelle depuis le traité de 1963, ont pris la forme d'un Conseil des ministres conjoint.

Inexorablement, se dessine un découplage sociétal, malgré les nombreux discours prolixes et de convenance sur l'amitié franco-allemande.

Aujourd'hui, mondialisation et globalisation sont devenues les critères de gouvernance politique et économique en France comme en Allemagne. Français et Allemands viennent de plus en plus à s'opposer dans des domaines où les intérêts des deux pays sont encore très différents ou totalement contradictoires et ceux-ci ne manquent pas, on l'a vu, de la politique économique (comme on avait pu le constater notamment à l'occasion des conflits touchant la fusion EADS-BAE¹⁸ ou le photovoltaïque avec la Chine¹⁹) à la construction européenne, de la politique énergétique à la politique étrangère. Ces types d'obstacles peuvent profondément altérer les avancées dans des secteurs où Français et Allemands ont un véritable intérêt commun à progresser et à parler d'une même voix. Une trop grande libéralisation économique dans les relations interétatiques, au détriment du lien franco-allemand, pourrait non seulement avoir des conséquences incalculables pour l'avenir de nos deux pays mais surtout pour celui de l'Europe.

Même constat au sein du mouvement associatif : n'étant plus en mesure de garantir la relève, de nombreux jumelages disparaissent ou sont mis en sommeil dans l'indifférence générale. En effet, au sein de nombreux comités de jumelage, « les anciens combattants du franco-allemand » voient fondre leurs effectifs par manque d'attractivité de leurs activités. Le désintérêt latent au sein des populations pour le pays voisin se fait cruellement ressentir. Le blocage maladif de certains présidents d'association vieillissants, qui ne veulent à aucun prix céder leur fonction aux jeunes générations, accentue la chronique d'une mort annoncée de cette coopération citoyenne qui était jadis le moteur de la réconciliation et de l'amitié.

¹⁸ Berlin craignait que ne soit remise en cause la parité franco-allemande, qui risquait de voler en éclats avec la disparition du pacte d'actionnaires entre EADS et BAE et n'était pas prête à racheter les parts de Daimler dans EADS, seule façon pour lui d'entrer au capital du futur ensemble. L'Allemagne a surtout craint d'être désavantagée d'un point de vue industriel et stratégique. Dans le projet développé par EADS et BAE, il était en effet prévu que les activités défenses d'EADS soient placées sous l'autorité du britannique BAE. Or, l'essentiel de ces activités sont logées dans la filiale Cassidian, située en Allemagne. Pour cette dernière, c'était le risque de perdre la mainmise sur une activité éminemment stratégique, au profit de la Grande-Bretagne. C'était également risquer des réductions d'effectifs et des fermetures de sites.

¹⁹ Interview du 5 juin 2013 à RTL : Jean-Pierre Raffarin souligne la nécessité d'une réponse "continentale" face à la Chine. "Les grands pays émergents sont des continents, comme la Chine et le Brésil", rappelle-t-il. "Face à ces continents, il nous faut une réponse continentale." Il s'agit avant tout de ne pas laisser les partenaires commerciaux "profiter" des divisions de l'Europe. L'union franco-allemande doit donc être une priorité "pour les questions internes et politiques mais surtout pour le commerce international et l'emploi".

Un autre exemple de ce manque d'engagement est la confidentialité de la journée officielle de l'amitié franco-allemande²⁰ du 22 janvier. Que ce soit dans les médias de la presse écrite ou audiovisuelle, elle n'est jamais mise à l'honneur et rarement relatée dans les journaux télévisés. Peu de reportages éclairent les rares manifestations organisées bénévolement (et sans le concours des autorités) par des associations qui veulent encore y croire !

De la même façon, les relations personnelles qui jouaient pourtant un rôle non négligeable dans le bon déroulement des relations bilatérales ou dans le lancement de nouvelles initiatives, ne sont pas toujours au beau fixe. Elles s'inscrivent plus dans une dynamique de reculs et d'avancées successifs.

Que l'entente se dégrade, que les retards s'accumulent, et un sursaut de volontarisme des gouvernants – dans l'intérêt de leur pays ou par conviction personnelle – permettaient de relancer l'œuvre du rapprochement entre les deux pays, ou faire avancer l'intégration européenne lorsque celle-ci s'approchait de la stagnation.

Chronique d'un déclin annoncé ?

Pour la jeune génération d'Allemands de la post-réunification, la France a perdu, depuis bien longtemps, sa « superbe », qu'elle soit politique ou culturelle.

Le nain politique allemand s'est transformé en poids lourd des relations internationales et sa voix porte parfois plus haut que celle de la France. Cette reconnaissance objective de la place centrale qu'occupe désormais l'Allemagne en Europe et dans le monde est parfois volontairement occultée par la France.

Tous les témoignages recueillis ces dernières années portent la trace à la fois d'un enthousiasme modéré et d'une analyse plus que tempérée des évolutions en cours. Les rencontres, de plus en plus régulières entre le président Hollande et la chancelière Merkel, donnent néanmoins un espoir de renouveau du lien franco-allemand, auquel veut délibérément s'associer le monde associatif.

Car, au même titre que leurs interlocuteurs officiels du service public, chargés de la coopération franco-allemande -chez ceux qui en ont fait un métier-, le lien effectif et l'élan spontané vers le partenaire ne se développent qu'au contact des difficultés.

La mise en exergue par la chancelière et le président de la République de la relance de la coopération bilatérale, à l'occasion de leur discours à Reims en juillet dernier, puis dans la déclaration commune du 22 janvier 2013, est encourageante mais insuffisante.

Il résulte de cet état des lieux qu'il est non seulement capital de recourir à, mais aussi de soutenir, la société civile franco-allemande afin de maintenir

²⁰ Depuis le quarantième anniversaire du traité de l'Élysée en 2003, le 22 janvier est la "Journée franco-allemande officielle ».

ces liens d'amitié qui nous caractérisent depuis de si nombreuses années avant qu'il ne soit réellement trop tard.

En cette année du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée, acteurs et moteurs de première importance pour l'avenir de la relation franco-allemande, le monde associatif et le secteur privé s'interrogent à juste titre du renouvellement de cette coopération.

Face à l'histoire du rapprochement franco-allemand, et au regard des richesses qui émanent de ce partenariat, il est du devoir de chacun de veiller à ce que ce couple sache saisir et concrétiser les opportunités que le futur lui offrira.

Faire participer les citoyens aux événements franco-allemands est parfois plus efficace que de prodiguer des informations sur les activités menées par des institutionnels ! Le franco-allemand n'est plus ni dans les têtes, ni même dans les cœurs de la plupart de nos compatriotes. Ceci est essentiellement dû au fait que personne n'a plus l'impression que les relations franco-allemandes les concernent.

Au sein de la société civile franco-allemande, nombreux sont ceux qui pensent que leurs idées, leurs commentaires et leurs implications associatives et bénévoles ne sont pas recherchés et que le franco-allemand n'est plus qu'une affaire menée par les technocrates des deux États.

Or, et l'histoire le prouve, pour que la concertation bilatérale puisse pleinement se développer, il est absolument nécessaire de remobiliser les populations. Un message doit passer : le franco-allemand est un chantier quotidien. Chaque citoyen est appelé à participer à cette œuvre historique, seulement faut-il qu'il en soit conscient et que l'on veuille bien lui en donner les moyens ! C'est la finalité des actions et l'aspect concret de la coopération qui importent aujourd'hui.

L'enseignement majeur à tirer de ces dernières décennies reste que la coopération est encore suffisamment souple pour s'adapter aux nouvelles circonstances, aux nouvelles priorités des relations franco-allemandes, et que les difficultés, une fois cernées, peuvent devenir une source d'énergie pour rebondir et mieux les affronter.

Aussi, et plus que jamais, la vigilance est de mise car la coopération entre nos deux nations ne pourra se suffire si l'on ne fait pas, à nouveau, participer les citoyens. Le fait d'associer les acteurs de la société franco-allemande aux nouveaux défis auquel l'Europe est confrontée serait le garant d'une veille attentive et de critiques constructives qui séduiraient l'ensemble des individus.

En dépit de ces difficultés, la critique du passé et la lucidité sur le présent n'interdisent pas l'espoir pour l'avenir, mais c'est aux responsables politiques, en ces périodes de crises, de prendre leurs responsabilités.

L'histoire jugera !

B - La coopération franco-allemande au niveau régional – Un état des lieux

Certaines régions françaises ont dépassé le stade de la coopération bilatérale seule pour intégrer leurs activités transfrontalières dans le cadre plus élargi d'un réseau interrégional, issu de plusieurs États européens²¹.

Des programmes spécifiques rendent aujourd'hui possible la réalisation de projets qui, sans l'aide de l'Union européenne, ne pourraient pas être menés à bien pour des raisons de contraintes budgétaires.

De nombreuses régions profitent directement et pleinement de leur engagement transfrontalier en obtenant des fonds qui peuvent être employés à l'aménagement du territoire. Certaines régions, quant à elles, accordent des subventions et des bourses, provenant de leur propre budget, et créent des structures stables de support au franco-allemand, comme le montre l'exemple de la région Bourgogne et du *Land* Rhénanie-Palatinat. Ils ont chargé une *Maison de Rhénanie-Palatinat*²² à Dijon et une *Maison de Bourgogne*²³ à Mayence du développement de leurs initiatives conjointes. Ces maisons agissent comme des points d'accueil pour tout citoyen désirant s'informer sur la région partenaire et sur les programmes et aides existants. D'autres collectivités s'engagent beaucoup moins financièrement dans la coopération bilatérale ou s'en désintéressent en la mettant en sommeil.

Autre aspect de la coopération : les représentations communes à l'étranger. La régionalisation des États membres de l'Union européenne, leur importance politique croissante grâce à l'existence du Comité de Régions²⁴, et la nécessité d'être représenté auprès des décideurs politiques communautaires, ont incité quelques régions et *Länder* à se rassembler pour mener ensemble des campagnes de lobbying et pour installer des représentations communes.

²¹ Tel le modèle de la *Grande région* regroupant la Lorraine, la Wallonie, la Sarre, la Rhénanie Palatinat, et le Luxembourg.

²² En 1990, suite à une initiative commune du *Freundschaftskreis Rheinland-Pfalz Burgund* (aujourd'hui "Partnerschaftsverband Rheinland-Pfalz Burgund") et de l'Amicale Bourgogne Rhénanie-Palatinat (aujourd'hui "Union pour la coopération Bourgogne Rhénanie-Palatinat"), un premier bureau "Maison de Rhénanie-Palatinat" est créé et inauguré dans les locaux de l'Amicale Bourgogne Rhénanie-Palatinat, rue du Petit Potet à Dijon par le Ministre-Président du Land de Rhénanie-Palatinat, Carl Ludwig Wagner.

²³ La Maison de Bourgogne, dans la suite logique de l'installation de la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon, a été fondée à Mayence en 1994 dans les mêmes conditions que son homologue de Dijon.

²⁴ Le rôle du Comité des régions (CdR) consiste à faire valoir les points de vue locaux et régionaux sur la législation européenne. Il rédige à cette fin des rapports («avis») sur les propositions de la Commission. La Commission, le Conseil et le Parlement doivent consulter le Comité des régions avant toute prise de décisions portant sur des thèmes intéressant les pouvoirs locaux et régionaux (par exemple, la politique de l'emploi, l'environnement, l'éducation ou la santé publique).

Malgré ces quelques aspects positifs, les dynamiques interrégionales diffèrent beaucoup selon les régions et apportent parfois un sérieux bémol à la coopération franco-allemande. À côté de régions où la coopération dans l'action bilatérale imprègne la politique presque au quotidien, d'autres n'agissent que modérément ou souvent pas du tout.

Pour relancer le processus de coopération, il semble urgent que les responsables politiques au sein des exécutifs régionaux identifient les défis et les problèmes auxquels se heurtent certaines initiatives interrégionales afin d'y apporter des solutions durables. Il est plus que jamais nécessaire de donner une nouvelle dimension aux initiatives citoyennes qui peuvent contribuer au renforcement de la coopération entre les deux pays et celle de l'Europe. Pour cela, il faudrait y associer tous les acteurs du dialogue franco-allemand afin de trouver de nouvelles pistes et résoudre les problèmes récurrents en commun.

C - La France « touristique » séduit-elle toujours autant nos amis Allemands ?

Je t'aime moi non plus ! Les principales critiques de la part de la clientèle allemande

Peu de changement dans le choix des destinations de vacances de nos voisins allemands. L'Europe conserve toujours une place prédominante parmi leurs destinations favorites pour leurs vacances 2012²⁵. Par conséquent, près des deux tiers des séjours 2013 auront lieu à nouveau dans les 5 pays suivants : Allemagne, Espagne, Italie, Autriche et Turquie. Les motivations resteront les mêmes : l'Espagne (30 %) et la Turquie (14 %) seront à nouveau en tête pour les vacances au soleil et à la plage, l'Autriche (29 %) et l'Italie (11 %) pour les vacances actives²⁶. Bien que la France reste pour les Allemands une destination de proximité géographique agréable et facile d'accès, elle est ancrée en 6^e position.

Il est nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que malgré l'amitié qui nous lie mutuellement, notre relation n'est pas exempte de petits défauts. Depuis quelques années, nombreux sont les Allemands qui témoignent d'une mauvaise expérience avec les Français et pour qui la destination « France » n'est globalement pas très attrayante.

Il me paraît nécessaire d'attirer le lecteur sur quelques points de désaccords qui mériteraient d'être corrigés. Ci-après, une liste non exhaustive des critiques les plus souvent recensées :

²⁵ Source : Lettre de veille Allemagne – novembre 2011 – Atout France.

²⁶ Source : Lettre de veille Allemagne – Atout France – Février/mars 2012.

- Le prix trop élevé des autoroutes et des hôtels font que 19 % de nos hôtes trouvent notre pays trop cher alors que d'autres pays le sont moins et proposent plus.

- Pour 17 % des personnes interrogées : les Français ne sont pas des personnes sympathiques : d'une part, les Allemands ont l'impression d'être mal vus des Français et, d'autre part, ne se sentent pas les bienvenus.

- Enfin, 16 % ont des difficultés pour se faire comprendre dans la langue du pays. Les Français ne veulent pas parler une autre langue que la leur ou pire encore... un mauvais anglais²⁷.

La fréquentation touristique allemande 2009- 2012 - Les chiffres clés

La demande touristique allemande porte en priorité sur le littoral méditerranéen, celle pour la Côte Atlantique étant en retrait. L'attrait pour le cyclotourisme, les croisières fluviales et les séjours gastronomiques se confirme. En 2012, ce sont les clientèles d'Europe et d'Asie qui assurent la croissance globale des arrivées de touristes étrangers en France (+ 1,8 %). Par pays, la clientèle allemande reprend sa place de leader au Royaume-Uni. Le constat est fort simple : la fréquentation touristique allemande dans nos régions françaises est un facteur incontournable de leur bonne santé économique.

- 28 % des Allemands ont un budget annuel net disponible de 3 000 € (ou plus) en vue de leur consommation touristique. Parmi eux, ils sont 45 % à avoir entrepris un voyage au cours des 12 derniers mois²⁸ et les dépenses moyennes de ces touristes en France sont plus de deux fois plus élevées que dans les autres pays avec 1 142 € contre 561 € en moyenne²⁹.

- Depuis 2009, le taux de croissance touristique allemand reste au-dessus de la moyenne européenne et talonne le leader britannique. Bien que leurs dépenses n'aient pas fortement augmenté, elles représentent néanmoins un accroissement conséquent et influencent de manière concrète les bons résultats touristiques français contribuant ainsi à sa croissance.

- En 2010, on enregistrait un regain d'intérêt de l'activité touristique de la part de nos amis d'outre-Rhin, qui s'inscrivait dans une croissance de l'ordre de 6,4%, comparable à celle provenant des pays BRIC.³⁰

²⁷ Les professionnels du tourisme français veulent donner la priorité à la clientèle provenant des BRIC, certes en net augmentation depuis quelques années, mais qui ne pèse que pour 0,3 % sur les 4 % représentant l'ensemble des arrivées de touristes étrangers en France ... ce qui laisse songeur.

²⁸ Source : Etude « France » - Facit, mai 2012 sur 600 interviews.

²⁹ *Ibidem*

³⁰ Entendons par là : Brésil, Russie, Inde et Chine confondus !

- En 2011, une enquête réalisée auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE)³¹ révélait toute l'importance de la clientèle touristique allemande dans le domaine économique régional français. Cette année-là, le nombre de départs d'Allemands vers la France s'élevait à 11,6 millions, soit une augmentation de + 2,1 % par rapport à l'année 2010³². Durant la saison estivale, les hôtels de plein air avaient accueilli près de 1,3 million d'Allemands, ayant généré plus de 6,1 millions de nuitées. Ainsi, le marché allemand se classait en 2^e position pour le volume d'arrivées et de nuitées, après les Pays-Bas et avant le Royaume-Uni ! La durée moyenne de séjour des Allemands dans l'hôtellerie de plein air française durant cette année atteignait 4,8 jours, soit une hausse comparativement à l'été 2010 où la durée des séjours s'établissait à 4,7 jours³³. Avec respectivement une part de 14,1 % des touristes étrangers se rendant en France, les Allemands représentaient statistiquement une évolution notoire en 2011.
- Pour 2012, les conséquences de la crise amenèrent les touristes allemands à freiner leurs envies. Toutefois, les perspectives de cette année furent meilleures. Certes, la durée de séjour resta inférieure à celle des années antérieures, mais tous les indicateurs ont présagé une croissance non négligeable des budgets vacances pour cette année. Aussi, le nombre de nuitées passées en France par la clientèle allemande a représenté 9,8 % de la clientèle de l'hôtellerie de tourisme en août - troisième clientèle européenne après le Royaume-Uni et l'Italie³⁴. Les dépenses des Allemands en France au premier semestre ont connu une hausse de 5,59 %, soit 88 millions de recettes en plus, soit une plus forte progression que l'Italie, destination jusqu'à présent très implantée sur le marché³⁵ allemand.

Comment fidéliser la clientèle allemande en région ?

Pour les associations comme pour les pouvoirs publics et les responsables locaux, il serait sage d'inclure le paramètre touristique dans les projets touchant à la coopération décentralisée avec l'Allemagne. Il faudrait, dans la mesure du possible, inciter les acteurs de la société civile franco-allemande à travailler étroitement avec les comités régionaux du tourisme et leurs antennes. Les nombreuses associations seraient en mesure de créer une

³¹ Le tourisme international en France - Les touristes étrangers accueillis en France en 2011 – Tableaux statistiques EVE (DGCIS, Banque de France) résultats 2011 provisoires

³² Source : DGCIS.

³³ Source : INSEE, DGCIS, partenaires régionaux, résultats provisoires 2011.

³⁴ Source : Conjoncture hôtelière - DGCIS – Octobre 2012.

³⁵ Source: Banque Fédérale d'Allemagne.